



L'égalité Extraits du projet syndical du SE-UNSA

Le SE-Unsa lutte contre les discours, les arguments, les actes des forces totalitaires, racistes, xénophobes, antisémites, antidémocratiques, sexistes et homophobes. Il s'inquiète des tendances sécuritaires qui, sous prétexte de lutte contre la délinquance, tendent à stigmatiser des types de population (jeunes mineurs, précaires, malades psychiques, étrangers...) risquant ainsi de porter atteinte aux droits fondamentaux des personnes. Le SE-Unsa condamne également les discours négationnistes. Notre syndicalisme, par son activité démocratique et ses valeurs, contribue à lutter contre l'insécurité sociale et l'obscurantisme politique et religieux qui nourrissent les extrémismes et les intégrismes. Le SE-Unsa considère qu'il y a urgence à combattre le danger inhérent à la montée de l'extrême droite et du national-populisme en France comme en Europe.

Égalité femme-homme

Les femmes sont les premières victimes des discriminations. Le SE-Unsa participe chaque année à la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Le taux d'activité des femmes a doublé depuis 1975, il reste inférieur à celui des hommes. Leurs conditions de travail sont bien plus défavorables : davantage de temps partiel subi, de sous emploi et d'emplois moins qualifiés. L'école doit combattre dès la maternelle les préjugés que peuvent véhiculer adultes et enfants. Le SE-Unsa fait de l'engagement pour l'Égalité entre les femmes et les hommes un combat essentiel. Avec l'Unsa Fonction publique, le SE-Unsa se félicite de la signature du protocole « égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique » qui vise à rendre effective l'égalité entre les femmes et les hommes dans les rémunérations, agir pour une meilleure articulation entre vie professionnelle et personnelle, prévenir toutes les violences faites aux agents sur leur lieu de travail et lutter contre le harcèlement sexuel et moral. En France, pour faire reculer les stéréotypes et les préjugés, le SE-Unsa exige que soit organisée, dès le plus jeune âge, une éducation à la mixité et à l'égalité. Le syndicat participe aux campagnes du Planning familial et réaffirme son attachement au Gnies (Groupe national d'information et d'éducation à la sexualité) dont il est membre fondateur. Pour le SE-Unsa, le droit de disposer de son corps et le droit à l'intégrité physique doivent être des principes universels. Le SE-Unsa condamne toute atteinte à ces droits, notamment en matière de contraception ou d'interruption volontaire de grossesse, et dénonce les pratiques de mutilations sexuelles ainsi que le proxénétisme. Le SE-Unsa encourage au niveau européen l'adoption de la clause de « l'Européenne la plus favorisée » afin de faire adopter les lois les plus progressistes pour les pays des États membres.

L'École face aux discriminations

Les préjugés, ancrés dans les inconscients collectifs, sont la première source des discriminations. De tels stéréotypes existent aussi à l'École et sont véhiculés par l'institution, les personnels et les élèves. Ainsi, les enseignants et les personnels d'éducation doivent rester vigilants, ils peuvent être, faute d'une réelle prise de conscience, porteurs de préjugés au sein de leur activité, dans les interactions avec leurs élèves en classe ou dans des décisions d'orientation. Par ailleurs les documents pédagogiques utilisés, notamment les programmes, les manuels scolaires, peuvent conforter préjugés ou stéréotypes.

Les familles

Traditionnelles, monoparentales, recomposées, homoparentales, les familles sont désormais multifformes. Le SE-Unsa exige que l'ensemble de ces familles soient reconnues et que, dans l'intérêt des enfants, elles bénéficient toutes des mêmes droits. Le SE-Unsa est favorable au mariage pour tous et au droit à fonder une famille (adoption, PMA) pour tous.